



Message du 1^{er} mai 2025 – lettre ouverte

MIGRATIONS, DROIT AU TRAVAIL ET INTÉGRATION

À l'approche du 1^{er} mai, Journée internationale des travailleuses et travailleurs, l'Église catholique au Québec renouvelle son engagement à veiller sur la dignité de chaque personne. Cette année, dans un contexte mondial marqué simultanément par l'intensification des migrations et des replis protectionnistes, nous croyons important de souligner l'apport des personnes migrantes à notre société et de rappeler l'importance de leur assurer un travail décent qui favorise leur intégration.

Au détour d'une discussion, il est fréquent d'entendre que nous en faisons déjà assez, ou même trop, au Québec, pour les personnes migrantes. Dans le débat public, leurs besoins sont même parfois mis en concurrence avec ceux de personnes vulnérables. Cette perception méfiante devrait faire place à une préoccupation sincère et constante pour la dignité de chaque personne. C'est ainsi que nous pourrions offrir ici le type d'hospitalité dont nous souhaitons bénéficier ailleurs, si nous avons à migrer à notre tour.

Regard sur la situation actuelle

La migration occupe une place importante dans le débat public au Québec. Lors de la pandémie de la Covid-19, le rôle essentiel de plusieurs personnes nées dans un autre pays et travaillant dans les domaines de la santé, de l'agriculture et de l'alimentation a été souligné avec empathie. Aujourd'hui, ces mêmes personnes qualifiées d'« anges-gardiens » se voient parfois attribuer la responsabilité de situations critiques dont les causes sont en vérité complexes : crise du logement, déclin du français, inflation, engorgement des urgences hospitalières, manque de places en garderie, manque d'espace et de personnel enseignant dans les écoles, etc.

Plusieurs organismes communautaires dénoncent cette instrumentalisation des personnes migrantes comme boucs-émissaires et les iniquités qu'elles doivent subir : permis de travail fermé pour les travailleurs migrants temporaires, délais considérables pour que les demandeurs d'asile aient accès à un permis de travail, non reconnaissance des diplômes, coupures majeures en francisation, la liste est longue de ce qui porte atteinte à la dignité de ces personnes.

Avec le pape François, nous mettons de l'avant une approche de l'hospitalité axée sur quatre verbes d'action : accueillir, protéger, promouvoir et intégrer. Les évêques canadiens écrivaient

dès 2006 que « l'enseignement catholique voit, dans les lois et les politiques donnant la préséance à l'intérêt national sur la dignité humaine des personnes, une inversion fondamentale des valeurs ».

Dans le contexte québécois contemporain, cet enseignement pourra surprendre, voire inquiéter celles et ceux qui estiment que la « capacité d'intégration » de la société québécoise est présentement dépassée. Or, sur ce plan, le pape François insiste aussi sur « la nécessité de favoriser la culture de la rencontre, en multipliant les opportunités d'échange interculturel, en documentant et en diffusant les "bonnes pratiques" d'intégration et en développant des programmes visant à préparer les communautés locales aux processus d'intégration. »

En faire plus

Aujourd'hui, en plus de soutenir l'intégration des chrétiennes et chrétiens migrants dans toutes les paroisses, l'Église soutient aussi des initiatives d'intégration portées par des organismes communautaires sans égard à la foi.

En raison de la dignité fondamentale de toutes et tous, aucune personne ne devrait être traitée comme un simple moyen dans une joute partisane ou un projet économique. Évitions toute instrumentalisation des personnes migrantes et demandons-nous plutôt comment traiter dignement chaque personne.

(30)

Informations :

Mme Eliane Thibault, directrice des communications

ethibault@evequescatholiques.quebec

Tél. : 819-620-2667